



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SA André PEIFFER et Fils, représentée légalement par Madame Marilyn CORMAN, ayant son siège social sis Rue de la Station 2 à 4837 Baelen.

Le terrain concerné est situé Rue du Haut Balmoral, 80 à 4845 Sart et cadastré division 2, section A n°105F.

Le projet est de type : l'extension et la transformation d'une station-service, et présente les caractéristiques suivantes :

L'extension se fera au niveau des façades avant et latérale droite. Elle sera constituée d'une toiture plateforme pour bien différencier le commerce (sandwicherie) de l'habitation. Le parement des élévations sera du bardage bois ajouré. La façade avant sera, quant à elle, principalement vitrée. (Voir axonométrie).

Dossier soumis à Annonce de projet en vertu de l'article D. IV40-2° : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation, à savoir : sortie de la zone capable - toiture plate de l'extension projetée - matériaux de parement non conformes (bardage bois ajouré et verre feuilleté anti-effraction en façade avant)

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **06/02/2025** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03/02/2025 au 17/02/2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202400115/5272/2024**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 14/01/2025

Pour le Collège communal,

L'agent communal délégué
Urbanisme - Jalhay
Frédéric BRULS
Employé d'administration



- Perspective -

Echelle:

Format: A3